Direction de la communication,
du dialogue citoyen
et de l'attractivité territoriale
05 59 46 60 40
communication@bayonne.fr

Le 21.07.2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE DE BAYONNE : UN PLAN DE SOUTIEN DE 2,5 M€ POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Ville de Bayonne a mis en œuvre des dispositifs spécifiques et déployé de nombreuses actions pour aider les Bayonnais et soutenir l'activité économique. L'ensemble de ces mesures représente un engagement financier très conséquent, soit un impact budgétaire de 2,5 M€.

La Ville, pleinement mobilisée dès le début du confinement, s'est organisée pour faire face à la pandémie. Elle a aussitôt mis en place une solidarité sanitaire, sociale, et alimentaire de proximité par le biais d'actions visant à soutenir et à protéger les Bayonnaises et les Bayonnais, avec une attention toute particulière en direction des plus fragiles et des plus isolés.

350 agents de la Ville ont été à pied d'œuvre au quotidien pour assurer le maintien des services essentiels.

Les principales mesures du plan de soutien se répartissent comme suit :

Protection de la population

- achat et distribution de masques pour les Bayonnais : 575 K€ ;
- actions du CCAS en faveur des seniors et des personnes isolées: 180 K€ ;
- aménagement et fonctionnement du Centre médical avancé à la Maison des associations et des sites d'hébergement (Salle Lauga, Centre Sainte-Ursule) : 150 K€ ;

Soutien au commerce

- exonérations des droits d'occupation du domaine public pour les commerçants : 300 K€ ;
- extensions de terrasses accordées aux cafetiers et restaurateurs, quand cela est possible, avec une exonération des droits d'occupation jusqu'à fin juillet ;
- exonérations des loyers commerciaux gérés par la Ville : 150 K€ ;
- accompagnement des commerces à la mise en œuvre des mesures sanitaires (avec l'aide d'un organisme certifié) : 50 K€ ;
- subvention exceptionnelle à l'Office de commerce et de l'artisanat pour le plan de relance du commerce bayonnais : 50 K€ ;
- report du versement de la taxe de séjour pour les hôteliers ;

Stationnement

- gratuité du stationnement sur voirie et des parcs de surface : 650 K€.

Attachée de presse : Claire Jomier - 05 59 46 63 01 - c.jomier@bayonne.fr